Planning de formation
Ambulancier-ère diplômé-e ES
Volée 2021-2024 - 1er cycle
13.09.2021 - 31.12.2022

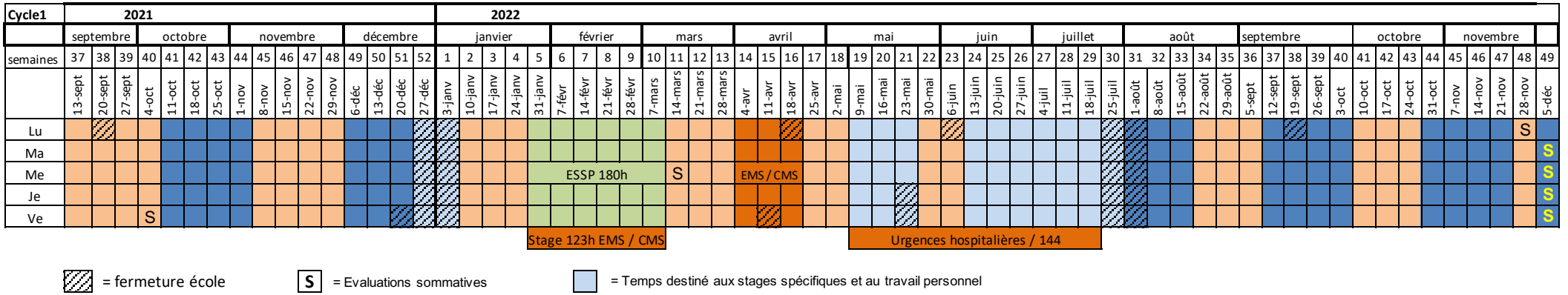

Le Cycle 1 débute le 13 septembre 2021 et s'achève le 31 décembre 2022.

Cours en école
La rentrée a lieu le 13 septembre 2021. 40h de cours par semaine

Stages en service d'ambulances
Le premier stage dit d'immersion, d'une durée de 20 jours de 12h = 240h, est planifié entre le 11 octobre et le 17 décembre 2021.
Le deuxième stage dit C1-2, d'une durée de 35 jours de 12h = 420h, est planifié du 1er août au 18 novembre 2022
Les horaires sont à définir selon l'organisation de chaque service; l'entreprise peut demander à l'étudiant d'effectuer ses périodes de stage le week-end et exceptionnellement les nuits.

Entreprise simulée de soins préhospitaliers (ESSP)
Le stage en ESSP, dit C1-1, est de 180h, avec au minimum 12 jours de 12h
Ces semaines en ESSP sont planifiées en alternance avec le stage à la personne adulte dépendante et le stage en CMS.

Stages spécifiques
Le stage formatif au 144 est composé de 3 jours = 24h et d'un travail équivalent 17h.
Le stage à la personne adulte dépendante (« EMS ») est de 3 semaines de 41h = 123h, planifié en alternance avec l'ESSP.
Le stage formatif au Centre médico-social (CMS) est de 2 semaines de 41h = 82h, planifié également sur la période de l'ESSP.
Le stage aux Urgences préhospitalières est de 3 semaines de 41h = 123h.

Vacances
Les dates de vacances sont individuelles. Elles sont fixées d'entente avec le responsable du service en dehors des périodes de cours et de stages spécifiques.